STRATÉGIE DE STATIONNEMENT DE WINNIPEG

Carnet de travail de l'atelier



Séance virtuelle

winnipeg.ca/strategiestationnement

Winnipeg

La Ville de Winnipeg est en train de recueillir des commentaires sur un cadre de stationnement qui conduira à une stratégie globale de stationnement à Winnipeg. La stratégie finale permettra de gérer l'offre de stationnement de la Ville de manière à faciliter l'accès des automobilistes tout en répondant aux besoins des résidents, des hôpitaux, des entreprises locales et des autres parties prenantes.

Objectif de l'atelier :

- Présenter le contexte et l'approche
- Discuter des besoins et des défis en matière de stationnement
- Recueillir des commentaires précis sur les scénarios de stationnement

Programme

Activité	Détails	Durée 1,5 h au total
Bienvenue et présentations	Merci de vous joindre à nous!	5 min
Présentation	Fournir le contexte Présenter l'approche et les données recueillies	15 min
Questions	Les participants demandent des précisions sur le contenu de la présentation.	10 min
Aperçu des activités	Présenter les activités	5 min
Partie I : Discussion	Discussion de groupe Répondre aux questions	15 min
Rapport	Échanger des observations	10 min
Partie II : Examen des scénarios	Lire des scénarios et commenter votre approche	15 min
Rapport	Échanger des observations	10 min
Prochaines étapes et conclusion	Aperçu des prochaines étapes	5 min

Veuillez faire circuler le sondage auprès des entreprises de votre réseau.

TÂCHE n^{O}1 : DISCUSSION (20 min)

Objectif : discuter des besoins et des défis en matière de stationnement dans différents quartiers de la ville et pour différents types d'entreprises

Étape 1 : Chaque membre du groupe se présente au reste du groupe en indiquant son nom et son intérêt pour le stationnement.

Étape 2 : Désignez un membre du groupe comme secrétaire pour prendre des notes et un membre du groupe comme rapporteur pour présenter un résumé de votre discussion.

Étape 3 : En groupe, discutez des questions suivantes :

a. Quels sont les problèmes de stationnement que vous rencontrez?
b. Qu'est-ce qui est le plus important pour vous en matière de stationnement?
c. L'objectif des restrictions de temps de stationnement et des exigences de stationnement payant est de gérer la demande et d'améliorer la disponibilité des places de stationnement. Avez-vous des commentaires sur ces outils? Connaissez-vous des zones où le stationnement limité dans le temps ou payant, ou un autre outil de gestion de la demande de stationnement, pourraient être utiles?

Notes :

TÂCHE n^{O}2 : EXAMEN DES SCÉNARIOS (30 min)

Objectif : Discuter de scénarios de stationnement sur rue et travailler ensemble pour explorer différentes options et la manière dont la Ville peut aborder les problèmes de stationnement afin d'en faire profiter le plus grand nombre.

Étape 1 : Lire le scénario et l'approche proposée

Étape 2 : Discuter de l'approche

Étape 3 : Répondre aux questions relatives au scénario et à l'approche. Si vous avez d'autres approches à ajouter, veuillez en prendre note.

Étape 4 : Répéter les étapes pour les deux scénarios

Scénario 1

Défi : L'ajout récent de nouveaux restaurants, bars et magasins a rendu une zone commerciale existante encore plus populaire auprès des visiteurs et des résidents d'autres quartiers de la ville. Les places de stationnement sont de plus en plus difficiles à trouver dans le quartier et les conducteurs doivent souvent parcourir plusieurs pâtés de maisons à la recherche d'une place de stationnement disponible. Cette situation aggrave les embouteillages et empêche les résidents du quartier de trouver un stationnement près de leur domicile.

Contexte : Les entreprises locales sont préoccupées par le manque de places de stationnement disponibles, mais elles s'inquiètent également de l'effet que tout changement de stationnement pourrait avoir sur la décision des visiteurs de venir dans la zone. Pour aider à gérer la forte demande, la Ville recommande un processus permettant de décider de l'installation ou non de stationnements payants dans la zone.

Approche proposée : La nouvelle stratégie en matière de stationnement propose les étapes suivantes pour la mise en œuvre du stationnement payant :

1. La Ville surveillera les zones à forte demande de stationnement pour voir combien de places de stationnement sont disponibles et, si 80 à 85 % des places de stationnement sont occupées pendant les périodes de forte demande, la Ville envisagera de recommander qu'une obligation de payer pour le stationnement soit mise en place.
2. La Ville prendra également en considération d'autres documents de planification pertinents tels que *NotreWinnipeg* et la charte de fonctionnement de la Direction du stationnement de Winnipeg, ainsi que les décisions antérieures du Conseil municipal.
3. Enfin, la Ville prendra en compte les besoins et les caractéristiques des environs avant de mettre en œuvre toute obligation de payer pour le stationnement. Cela comprendra une participation appropriée des parties prenantes locales.

Questions :

- Pensez-vous que ces mesures sont appropriées?
- Que prendriez-vous en considération pour décider de la mise en place d'un stationnement payant?
- Selon vous, quels aspects de la zone locale devraient être pris en compte lors de la mise en œuvre du stationnement payant (par exemple, quels types d'utilisation des sols sont présents, la mesure à laquelle la zone est bien desservie par le transport en commun, etc.)?
- Dans les cas où les résidents et les entreprises locales ne sont pas d'accord sur la mise en œuvre du stationnement payant, comment pensez-vous que la Ville devrait gérer ces perspectives concurrentes?

Notes :

Scénario 2

Défi : Il existe plusieurs options pour payer un stationnement de courte durée. Au fil du temps, de plus en plus de conducteurs utilisent l'application de paiement du stationnement mobile. Près de la moitié des places de stationnement sur rue sont désormais payées par carte de crédit grâce à l'application mobile. L'utilisation accrue de l'application de paiement mobile, ainsi que d'autres changements dans les comportements de stationnement, signifie que certains postes de paiement sur rue ne perçoivent plus suffisamment de recettes pour couvrir leurs propres coûts d'exploitation.

Contexte : La Ville a supprimé et déplacé des postes de paiement depuis 2015 et, jusqu'à présent, a réduit l'inventaire d'environ 150 machines pour atteindre le total actuel de 417, sans qu'aucune interruption de service majeure ne soit signalée à la Direction du stationnement. La diminution du nombre total de postes de paiement maintenant réduira le coût futur de remplacement des machines.

Approche proposée : La Ville continuera à supprimer les postes de paiement sous-utilisés en 2021. Ces postes seront remplacés par une signalisation de l'application de paiement mobile afin que les conducteurs puissent toujours payer leur stationnement. Les laissez-passer à gratter resteront également une solution de rechange aux postes de paiement physiques. Ces laissez-passer à gratter sont vendus par carnets de 10 et permettent aux conducteurs de payer à l'avance pour le stationnement sur rue. Le conducteur n'a qu'à gratter le jour, le mois, l'année et l'heure de début applicables sur son laissez-passer, puis à l'afficher sur le tableau de bord pour l'échanger contre une heure de stationnement payant.

En 2022, la Ville prévoit de remplacer ses postes de paiement par un modèle plus récent qui peut s'adapter à différentes options de tarification et à un système de paiement par plaque, de sorte que les conducteurs n'aient pas besoin d'afficher un reçu papier sur leur tableau de bord. La Ville envisage de ne remplacer que la moitié de l'inventaire qui sera laissé sur la rue à ce moment-là, et de retirer le reste. Toute machine retirée après 2022 sera remplacée par une signalisation de l'application de paiement mobile et des instructions pour se rendre au poste de paiement le plus proche. La diminution de l'inventaire de ce montant permettra de réduire considérablement le coût d'investissement total pour le remplacement des postes de paiement, qui passera d'environ 8 millions de dollars à 4,5 millions de dollars.

Dans la plupart des cas, les postes de paiement seront situés au milieu d'un pâté de maisons. Pour les pâtés de maisons comportant un espace accessible désigné, de nombreux postes de paiement ont déjà été déplacés pour être adjacents à cet espace. Les postes de paiement qui

desservent actuellement un espace accessible désigné ne seront pas retirés, mais la Ville envisage de déplacer ou de retirer des postes de paiement individuels en fonction d'un certain nombre d'autres facteurs :

- Rentabilité actuelle des postes de paiement individuels : La Ville examinera si le coût d'exploitation annuel du poste de paiement est supérieur aux recettes qu'elle génère.
- Évolution des recettes : La Ville tiendra également compte de l'évolution de la perception des recettes au cours des dernières années et de tout changement prévu de la demande en fonction des aménagements en cours ou d'autres indicateurs, afin que la Ville ne supprime pas un poste de paiement qui est susceptible de devenir financièrement viable dans un avenir prévisible.
- Facilité d'accès : Le point de départ de toute discussion sur la relocalisation des postes de paiement sera d'avoir au moins une machine par pâtés de maisons, mais on tiendra compte aussi de la proximité d'autres postes de paiement. Cela vise à aider à maintenir un niveau de service raisonnable en ce qui concerne la capacité des conducteurs à payer pour le stationnement lorsqu'ils ne possèdent pas de carte de crédit ni de téléphone intelligent ou autre appareil mobile.

Questions :

- Que prendriez-vous en considération lorsque vous décidez de l'emplacement physique des postes de paiement et du nombre de postes de paiement dans la rue?
- Y a-t-il des groupes particuliers que la Ville devrait, selon vous, consulter davantage avant de formuler des recommandations sur l'avenir des postes de paiement?
- Que pensez-vous des modes de paiement actuellement disponibles pour le stationnement sur rue (laissez-passer à gratter, postes de paiement, application mobile de paiement de stationnement, espèces, carte de débit, carte de crédit)?

Notes :

Merci d’avoir participé aujourd’hui!